	Instruction : Mise en œuvre des matières premières chimiques		N° : PRO-I-21
			Page : 1 / 4
			Date : 25 Janvier 2021
			Edition : 8
REDACTION Nom : L. JUBAULT Visa : 	VERIFICATION Nom : A. JOFFROY Visa : 	APPROBATION Nom : F. JANVIER Visa : 	Diffusion contrôlée : <input checked="" type="checkbox"/> Lotion

1. Objet

Cette instruction a pour objet de décrire les étapes à suivre lors de la mise en œuvre des matières premières chimiques, de leur réception à leur utilisation.

2. Domaine d'application

Quai de réception, Cabine de prélèvements, Zones de pesées.

3. Documents de référence

PRO-I-59 : Prélèvements des matières premières chimiques
PRO-I-53 : Prélèvement d'échantillon lotion et MPC pour analyse microbiologique
PRO-I-107 : Fonctionnement des ZEC de Pesées
PRO-I-262 : Maîtrise des contenants de pesée
PRO-E-120 : Enregistrement des Surpressions et Flux – ZEC Lotion

4. Responsabilités

La manipulation des MPC requiert une habilitation.
Le personnel habilité peut se faire aider pour la manutention.

5. Réception

Au quai de réception :

- Contrôler visuellement l'état du contenant et les documents fournis ;
- Noter sur le bon de livraison toute anomalie ;
- Refuser la livraison en cas de fuite, absence de plombage, erreur sur le numéro de lot ou écart entre les noms du fournisseur et du fabricant référencés et ceux indiqués sur le contenant ou les documents. En référer au service Qualité.
- Déplacer les contenants en zone « MATIERES CHIMIQUES EN ATTENTE DE RECEPTION ».

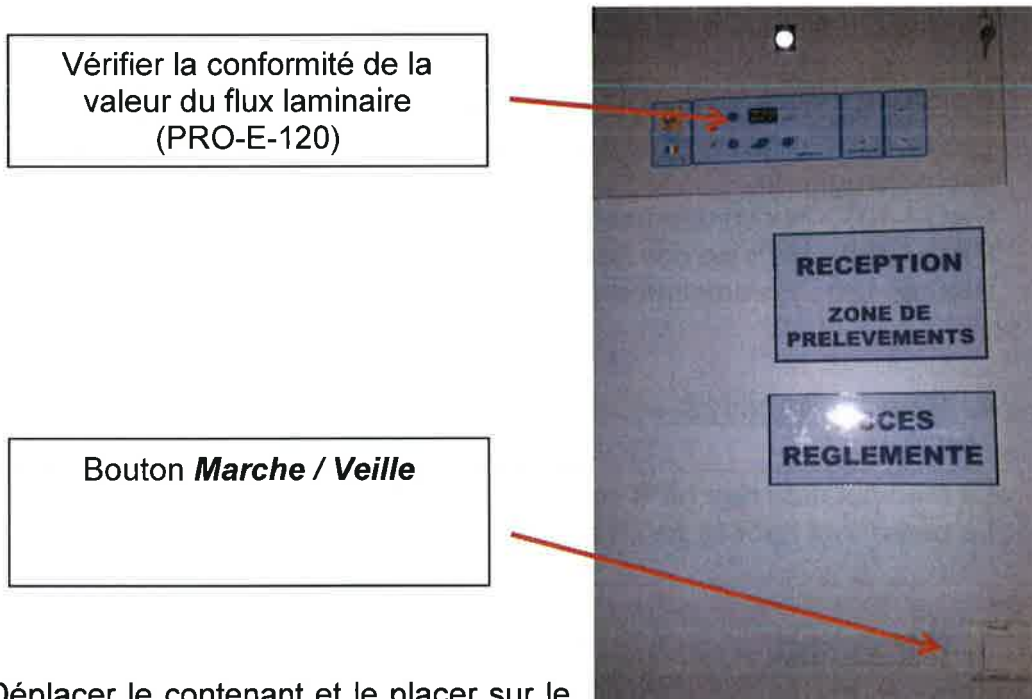
6. Nettoyage initial

Chaque contenant doit faire l'objet d'un nettoyage extérieur haute pression avant mise en œuvre.

7. Pesée à réception– Prélèvements

Toutes les réceptions de matières premières chimiques doivent se faire dans la cabine de prélèvements.

Mettre en marche le flux laminaire de la cabine de prélèvements.



Déplacer le contenant et le placer sur le pèse-palette. Relever la masse brute.

Réaliser les prélèvements sous le flux laminaire et selon les instructions PRO-I-59 et PRO-I-53.

8. Réception informatique – Identification

Procéder à la réception informatique dans l'ERP.

Chaque contenant est identifié par une fiche de stock (PRO-E-48) reprenant les informations de Numéro de lot, Quantité réceptionnée, DLU, Code minos, Nom du fournisseur.

A réception, l'ERP imprime deux étiquettes autocollantes à code barre reprenant les informations suivantes : Nom du produit, Code Minos, Date de réception, Numéro de lot, Quantité réceptionnée. Une étiquette est collée au dos de la fiche de stock (PRO-E-48) et une étiquette est collée sur chaque contenant (ré-imprimer des étiquettes si besoin).

9. Stockage

Après nettoyage et réalisation des prélèvements, le contenant propre doit être stocké en zone de stockage Produits Chimiques selon les règles suivantes :

- les matières corrosives sont stockées au sol et à des emplacements séparés (bases / acides) ;
- les matières sèches sont stockées ensemble et ne sont en aucun cas situées sous une matière liquide ; les sacs de poudre entamés sont correctement fermés de façon à éviter les contaminations croisées ;
- les matières déclarées non-conformes sont stockées dans la zone de non-conformité ;
- les palettes en hauteur contenant plusieurs bidons de petites tailles sont filmées pour raison de sécurité.

a. Cubis

Les cubis sont stockés sur racks équipés de bacs de rétention (dans la nouvelle zone dont l'infrastructure ne comporte pas de rétention intégrée).

La répartition des cubis sur les racks prend en compte le volume efficace des rétentions.

b. Fûts

Les fûts sont stockés à des emplacements adaptés et sur rétention. Vérifier que l'étiquetage est apparent et lisible.

c. Bidons et petits contenants

Les petits contenants sont stockés sur bacs de rétention.

10. Mise en œuvre – Préparation des pesées

a. Matières pour incorporation en cuve de préparation

La sélection de la matière première se fait via l'ERP en respectant le FIFO (date de péremption ou date de livraison).

Mettre le contenant en place.

Connecter le contenant à la cuve de préparation en utilisant un tuyau de transfert propre et adapté (cosmétique ou détergence).

Délivrer la quantité demandée suivant le mode opératoire et l'OF de l'ERP (mesure par pesons dans la cuve de préparation). Renseigner la quantité pesée dans la centrale de pesées dans la balance virtuelle et sur le mode opératoire. Joindre une étiquette de pesée au dossier de lot.

b. Pesées en ZEC

Les pesées des matières premières sont réalisées dans les ZEC prévues à cet effet (PRO-I-107).

L'acquisition des pesées se fait par la balance connectée en réseau à la centrale de pesées de l'ERP.

Effectuer la pesée dans un pot propre et sec prévu à cet effet, taré au préalable. Le type de contenant est adapté à la catégorie de la lotion à préparer (PRO-I-262).

Incorporer la matière sous agitation par le trou d'homme.

11. Nettoyage du matériel

Le matériel de pesées (pots, robinets, raccords, flexibles...) est nettoyé selon l'instruction PRO-I-103.